



# COMPTE RENDU DE LA COMMISSION BÂTIMENTS du lundi 20 mars 2017

## ◆ **PERSONNES PRESENTES :**

Philippe DUBOURG, Guy DUPUY, Marilyn ZAMORA

## ◆ **ORDRE DU JOUR DE LA REUNION :**

- Bilan 2016
- Préparation de l'année 2017
- Questions diverses

## I – **Le SPANC**

### 1- **Bilan 2016 des missions:**

#### **Les missions de base :**

- Contrôles : 1255 contrôles effectués (rappel 2015 : 748 contrôles effectués),
- Ventes : 157 contrôles de ventes (rappel 2015 : 150 )
- Instruction des demandes d'installation : 130 demandes (rappel 2015 : 132 demandes)
- Installations réalisées : 108 installations (rappel 2015 : 80 installations),

(doc n°1 et n°1 bis : détail du bilan)

**Les objectifs sont atteints et dépassés.**

#### **Rappel des objectifs 2016 :**

- contrôles : 1050
- contrôles de vente : 150
- instruction des demandes d'installation : 80
- demandes d'installation (chantiers réalisés) : 80

#### **Missions de base à ce jour (janvier –février 2017) :**

- contrôles : 83
- contrôles de vente : 19
- instruction des demandes d'installation : 18
- demandes d'installation (chantiers réalisés) : 4

### **Action complémentaire :**

- Opération de « vidanges groupées » : en 2016, 139 vidanges effectuées par le prestataire retenu après procédure de consultation.

Pour rappel en 2015 : 52 vidanges

Il est demandé aux communes, ayant diffusé l'information de ce service auprès de leurs administrés, de bien vouloir donner au service du SPANC une copie du document d'information (journal communal, lettres etc...). Ceci afin de permettre l'octroi des subventions de l'Agence de l'Eau.

### **Campagne pour le contrôle de bon fonctionnement :**

(La fréquence des contrôles ne doit pas excéder 10 ans et nous procédons actuellement à un passage tous les 8 ans).

Le service contrôle à ce jour la commune de St Sulpice de Roumagnac jusqu'à mi avril 2017.

La prochaine commune sera St Pardoux de Dronne.

### ***La commission prend acte de ces bilans et des actions du service.***

#### **2.2- Soutien aux communes pour la mise en place de l'assainissement collectif:**

Le service a participé à une réunion organisée par la commune de Cercles - la Tour Blanche pour la mise en place du collectif dans le bourg.

### ***La commission prend acte du soutien aux communes dans le cadre de la mise en place du collectif.***

## **2 - Préparation de l'année 2017:**

### **2.1 - Politique de réhabilitation des ANC :**

Le service du SPANC souhaite déposer 20 à 30 dossiers pour 2017 auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne financeur de la politique de réhabilitation des assainissements non collectifs (ANC).

Une prise de contact auprès de cet organisme a été faite pour obtenir les modalités d'aide des usagers. A ce jour, les critères d'éligibilité des installations sont de plus en plus contraignants et obligent à un regroupement de communes pour atteindre nos objectifs.

#### **Proposition de planning de nos démarches :**

- 1<sup>ère</sup> étape, étude en cours des ANC éligibles aux aides financières sur les communes suivantes :
- 2<sup>ème</sup> étape, envoi de courriers pour une prise de rendez-vous avec les usagers concernés
- 3<sup>ème</sup> étape, constitution du dossier d'aide pour les usagers adhérant à cette démarche
- 4<sup>ème</sup> étape, dépôt des dossiers auprès de l'agence de l'eau et attente de la validation de cette 1<sup>ère</sup> opération.
- 5<sup>ème</sup> étape, réalisation des travaux par les usagers

### ***La commission est favorable à cette démarche.***

#### **2.2 - l'UTMV-Unité de Traitement des Matières de Vidange**

Une réunion s'est tenue le vendredi 17 mars pour poursuivre ce projet en partenariat avec les financeurs et les services de l'état.

A ce jour et afin de poursuivre ce projet, il est nécessaire de réactualiser notre dossier en tenant compte de la fusion avec la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye. Les subventions du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau pourront atteindre 80 % pour financer l'UTMV.

**Proposition par la commission d'un planning prévisionnel pour la réalisation d'études et de travaux :**

- élaboration d'un nouveau cahier des charges en 2017 comprenant 2 axes de réflexion : la création d'une unité autonome (réunissant toutes les étapes de traitement et d'infiltration des eaux des matières de vidange) ou d'une unité couplée à une station d'épuration ayant la capacité d'accueillir les lixiviats produit par le traitement (station d'épuration de dimensionnement importante, tel que Ribérac par exemple).

- finalisation du projet en 2018 et rédaction des pièces du marché de travaux

- travaux prévisionnels en 2019.

## **II- Le service Bâtiments**

### **1 - Bilan 2016 de nos interventions**

Voir document n°2

*La commission prend acte de ce bilan du service.*

### **2 - Préparation de l'année 2017:**

#### **2.1 – Actions réalisées ou en cours du service**

##### **Logement intercommunal d'Epeluche**

Les travaux dans le logement sont achevés depuis mi-février et il est loué depuis le 1<sup>er</sup> mars.

L'enveloppe votée de 90 000 € a été respectée. Voir document n°3.

**La piscine de Verteillac** : le chantier a débuté début janvier 2017, avec l'intervention de l'entreprise JEAN /RMPB pour la reprise des plages.

A ce jour, le planning est respecté et les travaux se déroulent normalement.

##### **La Gendarmerie de Tocane**

Des travaux de réparation de la toiture ont été engagés par la CCPR depuis fin décembre 2016 : VMC, toiture, reprise à l'intérieur du bâtiment des parties dégradées (plafond, peinture)

Au vue des conditions climatiques défavorables, les entreprises ont achevé leurs travaux depuis le 14 mars. L'intervention en régie est achevée depuis la fin du mois de mars.

Coût de l'opération : 10 461.61 € TTC

- SCEP (travaux toiture terrasse) : 2 680 € TTC

- Ets JAMOT (sorties toiture, isolation des tuyaux VMC....) : 7 672.80 € TTC

- En régie (intérieur du bâtiment : dalles de plafonds, peinture, 3 prises) : 108.81 € TTC

##### **Accessibilité handicapés de nos bâtiments**

Une rencontre avec le bureau d'études qui a réalisé le diagnostic et les services de l'état était organisée début mars pour déposer nos demandes de travaux à la commission sécurité et pour les exécuter conformément à leurs préconisations.

Le service interviendra à partir du début du mois d'avril sur la piscine de Ribérac lors de sa mise en route et réalisera les travaux de mise en conformité nécessaires.

Le service rayonnera autour de ce site en suivant pour continuer cette démarche.

***La commission prend acte des actions réalisées.***

## **2.2 - Projets en cours du service**

### **Mise en place du projet d'un Service Technique**

Elaboration du cahier des charges en cours par le service en collaboration avec l'ATD pour une consultation d'une maîtrise d'œuvre au 2ème trimestre 2017.

Une proposition de document sera proposée à la prochaine commission.

### **Le bâtiment « Prévert » sur la commune de Ribérac**

La CCPR a confié à Lydwine BROSSARD, Architecte DPLG, une étude pour le recensement de nos besoins regroupant nos 3 activités (l'école de musique, le centre de loisirs et le RAM) et élaborer une proposition de travaux pour pallier les difficultés de fonctionnement.

Une consultation de bureaux d'études spécialisés pour des missions de diagnostics relatifs à la sécurité incendie, l'accessibilité et la solidité de la construction existante (particulièrement les planchers bois) a été faite.

3 bureaux d'études ont remis une offre : SOCOTEC, QCS Services (groupe QUALISULT), bureau Véritas.

Il est proposé de retenir : QCS Services

***La commission prend acte des projets en cours du service.***

## **2.3 - Proposition pour le service**

### **- remboursement d'un « panier » repas**

La commission administration générale à ce jour ne s'est pas prononcée.

**Pour information**, une « géo localisation » du matériel roulant voirie (point à temps automatique, 3 tracteurs et balayeuse)

a été validée. En effet la commission administration générale et le Comité Technique ont émis un avis favorable.

Demande d'avis de la commission sur l'offre remise par l'entreprise « Océan » :

**Proposition pour 5 véhicules :**

- le loyer (fonctionnement) contrat d' 1 année est de 270 € HT par mois
- l'installation est de 300 € HT

Si on passe sur une commande pour 5 véhicules et un contrat de 2 ans, le prix est plus avantageux.

## **1.6 – Formations**

La commission administration générale ayant validée les formations pour nos agents, une proposition de mutualisation auprès des communes a été faite pour les formations suivantes :

- Permis super lourd : CE
- CACES : nacelle n°1B, n°8 (tracteur de plus de 50 cv plus les outils), n°4 (tractopelle) et n°1 (cylindre)
- Habilitation Electrique BEBS (base des interventions en électricité)

- Habilitation Electrique BR (interventions plus complexes en électricité)
- Montage de chapiteaux

Formations	Demandes des communes (sous réserve du prix)
Habilitation Electrique BEBS	14
Habilitation Electrique BR	1
Montage de chapiteaux	5
Permis super lourd : CE	1
CACES : n°1B	14
CACES : n°8	8
CACES : n°4	4
CACES : n°1	5

***La commission est favorable à cette mutualisation des formations.***

### **III- DIVERS**

#### **Prise de compétence de l'assainissement collectif :**

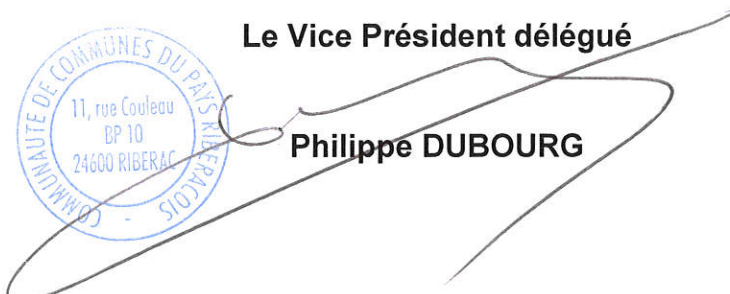
Elle est obligatoire pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les Conseil Départemental (par le biais du Satese) propose un accompagnement technique et financier pour la mise en œuvre de la compétence assainissement collectif.

Cet accompagnement prend la forme d'une étude qui peut être subventionnée à 70 % et une proposition financière nous parviendra dans les prochains mois.

***La commission est favorable à l'accompagnement proposé par le Conseil Départemental pour cette nouvelle compétence obligatoire pour les CC.***

**Le Vice Président délégué**



**Philippe DUBOURG**

